



Déclaration préalable des élus CGT au CE de La DR France Telecom Bretagne Séance du Jeudi 16 février 2006

Les élus CGT au Comité d'Etablissement de la DR Bretagne souhaitent réagir aux déclarations du PDG du groupe France Telecom Didier Lombard.

Le bilan financier 2005, quoi qu'on en dise, présente une entreprise en bonne santé financière malgré une forte dette.

Les chiffres annoncés sont positifs : 49 milliards d'euros de chiffre d'affaires + 6,2% (à base comparable sur 2004 : 2,5%), doublement du résultat net (5,7 milliards contre 3 en 2004), forte rentabilité opérationnelle (18,56 milliards), liquidités en hausse (7,5 milliards d'euros de cash flow organique), baisse de l'endettement net (47,84 milliards).

Dans un contexte où la croissance du secteur est réelle, les perspectives sont bonnes. Elles seraient meilleures si le pouvoir d'achat des utilisateurs potentiels mobile comme fixe, était à la hausse. En effet, les offres commerciales actuelles ciblent de plus en plus les consommateurs et territoires solvables.

Notons qu'un seuil critique est aujourd'hui atteint pour les dépenses en communication de nombreuses familles. Simultanément, le choix de ne pas franchir le pas de construction d'un réseau fibre optique sur l'ensemble du territoire, pourtant annoncé comme inéluctable par France Télécom, limite les potentialités de croissance de l'entreprise et frustre des millions d'utilisateurs potentiels.

Sur le budget 2006, les perspectives de croissance sont minées par le choix de satisfaire avant tout les actionnaires par l'augmentation des dividendes au détriment de l'intérêt général.

Si les propos se veulent lucides mais rassurants en externe, tout est fait pour, qu'en interne, un catastrophisme ambiant règne dans les services. Il s'agit de préparer les salariés à accepter plus facilement l'accélération de restructurations d'une grande ampleur. Les bouleversements technologiques et la concurrence sont une réalité.

Pour la CGT, ils ne peuvent justifier les mesures annoncées dont l'objectif est avant tout continuer de faire de France Télécom une machine à cash pour les actionnaires et les banques, au prix d'un recul de société pour les usagers comme pour le personnel et au risque de réduire le potentiel de croissance.

Les élus CGT dénoncent :

- ❑ L'accélération des restructurations par l'annonce d'une « transformation en profondeur et accélérée de l'entreprise » (18 mois au lieu de 36 mois comme le prévoyait initialement le plan Next) et d'un « pilotage resserré » des structures d'organisation.
- ❑ La poursuite des suppressions d'emplois avec notamment l'intégration d'une partie d'Orange et dans les fonctions support, réseau, informatique (moins 17000 emplois en 3 ans , 23000 départs et 6000 embauches).
- ❑ L'accélération de l'intégration pays autour de la marque Orange (hors France et Pologne), l'accélération du plan de réduction des frais généraux.
- ❑ La réduction des dépenses. Pas de priorité donnée aux investissements sur les infrastructures réseaux.
- ❑ Le projet GPEC qui prévoit des mobilités géographiques et fonctionnels qui bafouent le statut des salariés.

Pour les élus CGT une autre répartition des richesses est possible et indispensable : ce n'est pas de restructurations mais de croissance dont France Télécom a besoin.

Tout est mis en œuvre pour que la redistribution des actionnaires dont celle de l'État (32%) ne soit pas entachée en 2006. Pour 2005, il est proposé 1 euro (doublement du dividende/2004). Pour 2006, le dividende représenterait 40 à 45% des 7 milliards de cash flow prévus !!! (soit 1,2 euro/action !).

La situation financière de France Télécom permet une politique économique et sociale beaucoup plus ambitieuse qui réponde aux besoins des salariés et de la population.

Ainsi :

- **34 milliards d'€** : c'est le coût estimé d'un réseau fibre optique jusque chez l'abonné. C'est possible par un investissement à long terme (le TGV, c'est plusieurs décennies d'investissement !) Cela relancerait l'emploi et la croissance.
- **500 millions d'€** : c'est moins de 10% du résultat net 2005. Cela suffirait à financer la création de 10 000 emplois stables à temps plein en 2006.
- **300 millions d'€** : c'est le coût du 13^{ème} mois pour tous les salariés du groupe France Télécom soit à peine 12% des dividendes de 2005 qui s'élève à 2,6 milliards.

Les élus CGT demandent une autre politique dans le secteur des télécommunications qui passe notamment par :

- Une autre régulation des télécoms en Europe favorisant les coopérations en matière industrielle et de recherche plutôt que la course au profit au travers d'une concurrence destructrice d'emplois et de service public.
- L'appropriation publique des activités de télécommunications en France qui s'appuie sur une réappropriation publique totale de France Télécom au service de la réponse aux besoins de la population et des salariés.
- Le développement de l'emploi stable et qualifié dans l'ensemble du groupe France Télécom ; la négociation d'un nouveau plan de départ anticipé à 55 ans avec des mesures financières ambitieuses et une embauche pour chaque départ.

A l'inverse de toute logique de concurrence entre salariés, la CGT défend l'idée d'un statut du télécommunicant qui s'appuie sur le statut de la fonction publique avec des garanties collectives de haut niveau en matière d'emploi, de salaires, de formation professionnelle, de conditions de travail, de carrière.

Les élus CGT au Comité d'Etablissement avec les salariés de la DR Bretagne

- ❖ **demandent l'arrêt immédiat des restructurations, des suppressions d'emplois, de la casse des services comme celui des réclamations, du 12/712, de HLR..., des mobilités forcées, de la sous-traitance pour Pages Jaunes, de l'extension des horaires...**
- ❖ **contribueront à la mobilisation pour empêcher la mise en place du Contrat Première Embauche -qui précarise tous les salariés- comme la journée nationale unitaire à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, et des organisations lycéennes et étudiantes le 7 mars prochain.**

Rennes, le 16 février 2006